

Projet de résolution visant à autoriser la démolition partielle, la restauration du volume préservé du bâtiment patrimonial et son agrandissement afin d'y ajouter des logements destinés en priorité à des étudiants ainsi que d'un espace commercial au rez-de-chaussée, pour l'immeuble situé sur le lot 6 034 617 du cadastre du Québec (6600, rue Hutchison) - Arrondissement d'Outremont

Lors de son assemblée du 12 mai 2025, le conseil municipal a adopté le projet de résolution cité en objet et mandaté la secrétaire d'arrondissement d'Outremont pour fixer la date, l'endroit et l'heure de l'assemblée publique de consultation sur celui-ci.

Ce projet de résolution vise à autoriser, en vertu des dispositions de l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (2024, c. 2), le projet ci-haut décrit aux conditions énoncées audit projet de résolution et ce, en dérogation à certaines dispositions du Règlement de zonage (1177) et du Règlement régissant la démolition d'immeuble (AO-109) de l'arrondissement d'Outremont, de l'ordonnance numéro 10 édictée en vertu du Règlement sur les services de collectes (16-049) et du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), notamment en ce qui a trait aux paramètres de hauteur, au coefficient d'occupation du sol, à l'espace de chargement et aux normes de stationnement.

Ce projet de résolution n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

L'assemblée publique de consultation se tiendra le mercredi 21 mai 2025, à 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement sise au 530, avenue Davaar, à Outremont.

Au cours de cette assemblée publique, une personne représentant la Ville expliquera le projet de résolution et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes souhaitant s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution ainsi que le dossier décisionnel y afférent (1256723002) peuvent être consultés au Bureau Accès Montréal de l'arrondissement d'Outremont, situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, à Outremont, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h et peuvent également être consultés en tout temps sur le site Internet de l'arrondissement : montreal.ca/outremont

L'accès aux documents de présentation se fera par le biais du site Internet de l'arrondissement, à la section « Consultation publique », ou via le lien suivant : <https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-dans-outremont-6786>

Fait à Montréal, le 14 mai 2025

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat